



Syndrome de diogene propriétaire de son appartement et sous curatelle renforcée

Par **Raz le bol**, le 11/11/2020 à 22:07

Bonjour, puis je demander au curateur de me rembourser les frais de désinsectisation et les différentes factures de pdts antiblattes pour mon appartement ? Les blattes provenant de l'appartement d'une personne sous curatelle renforcée et attend du syndrome de diogene ?

Sa curatelle renforcée peut elle devenir une tutelle ? Cette personne actuellement hospitalisée, nous craignons qu'elle revienne. De plus elle a harcelé sexuellement ma fille et une plainte auprès de la police à été faite. Je vous remercie. Y. Silvain

Par **Zénas Nomikos**, le 12/11/2020 à 10:29

Bonjour,

la personne porteuse du syndrome de diogène est gravement handicapée et une tutelle pourrait s'avérer plus judicieuse qu'une curatelle renforcée.

Je vous conseille d'écrire au procureur de la République.

Concernant le remboursement de vos frais cela dépend si vous êtes propriétaire ou locataire.

Si vous êtes propriétaire vous pouvez demander le remboursement des frais de produits insecticides.

Si vous êtes locataire vous pouvez aussi demander le remboursement au curateur mais vous devez aussi demander à votre propriétaire bailleur de faire le nécessaire pour faire cesser ce trouble anormal de voisinage. En effet, votre propriétaire doit tout mettre en oeuvre pour que vous puissiez jouir paisiblement de votre appartement.